

Le rapport économique annuel 2010 en bref

Berlin, le 27 janvier 2010

Le produit intérieur brut augmente de 1,4 pour cent.

La crise financière et économique mondiale a posé de nouveaux défis à l'Allemagne et au monde entier. Vu la forte interdépendance internationale de son économie, l'Allemagne a été touchée de plein fouet par la crise. L'année passée, le produit intérieur brut réel a chuté de 5 pour cent à cause notamment du fort recul des exportations, ce qui représente la plus forte baisse dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne.

Certains chiffres clés du développement macroéconomique en République fédérale d'Allemagne [1]

	2008	2009	Projection annuelle 2010
	Évolution en glissement annuel en %		
Produit intérieur brut (corrigé des prix)	1,3	-5,0	1,4
Personnes actives (au niveau national)	1,4	-0,1	-1,0
Taux de chômage en % (définition de l'Agence fédérale pour l'emploi) [2]	7,8	8,2	8,9
Utilisation du PIB corrigé des prix			
Ménages et organisations privées sans but lucratif	0,4	0,4	-0,5
Biens d'équipement	3,3	-20,0	3,1
Constructions	2,6	-0,7	1,1
Demande intérieure	1,7	-1,8	0,6
Exportations	2,9	-14,7	5,1
Importations	4,3	-8,9	3,4
Solde extérieur (contrib. à la croissance du PIB) [3]	-0,3	-3,4	0,8
Salaires bruts par salarié (nominal)	2,3	-0,4	0,9

[1] Données provisoires de l'Office fédéral de la Statistique jusqu'en 2009 ; situation au 13 janvier 2010.

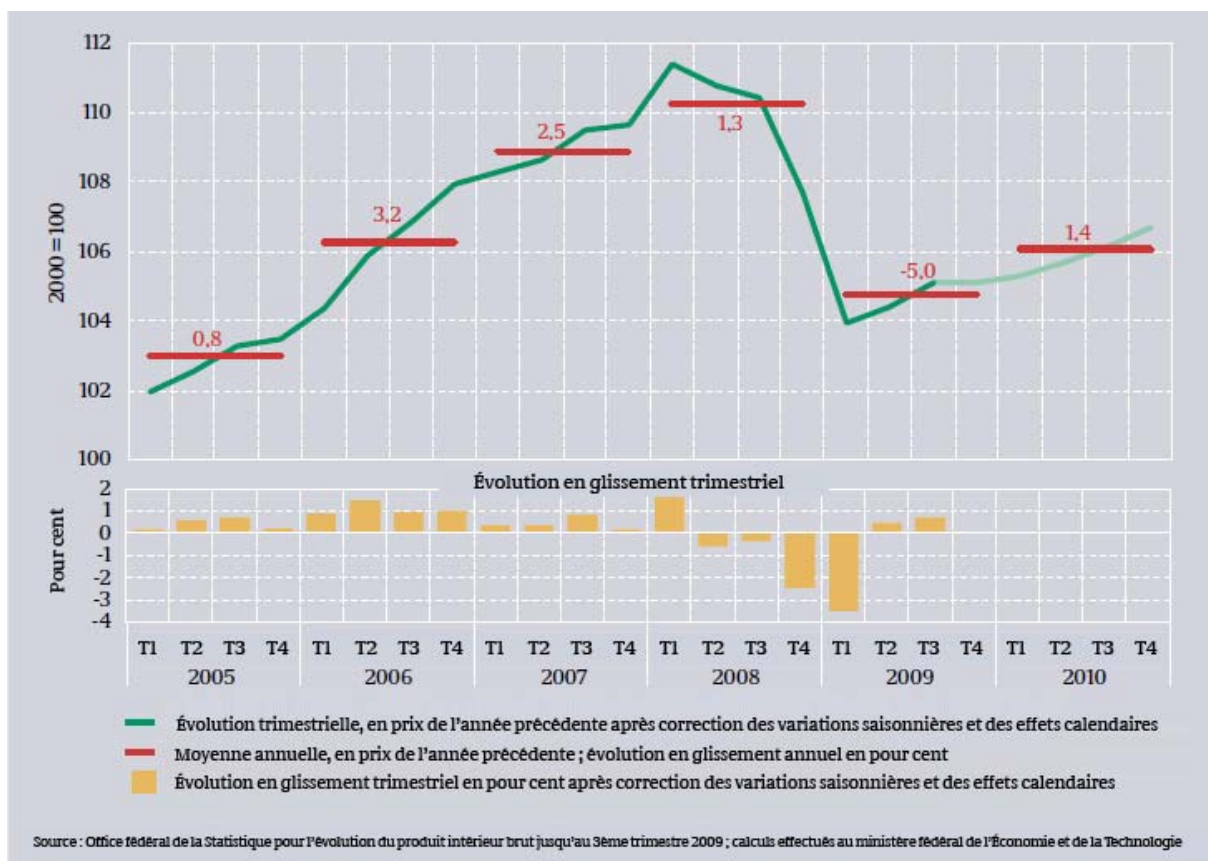
[2] Basé sur l'ensemble des personnes actives.

[3] Contribution au taux de croissance du produit intérieur brut (PIB).

La situation de départ de l'année 2010 est caractérisée par une forte sous-utilisation des capacités de production. Grâce à la reprise de la demande internationale, les exportations allemandes augmenteront nettement, le taux d'exportation restant néanmoins inférieur cette année à celui d'avant la crise.

Vu les coûts de travail élevés, les entreprises auront de plus en plus du mal en 2010 à maintenir leur niveau d'emploi. Pour cette raison, il faut s'attendre à une augmentation accrue du chômage enregistré par rapport à l'année précédente. Cependant, les impacts de ces deux phénomènes seront moins perceptibles qu'attendu l'année dernière. Pour l'année 2010, le gouvernement fédéral table sur une hausse du produit intérieur brut réel de 1,4 pour cent.

Schéma : Évolution du produit intérieur brut en Allemagne (corrige des prix)



La stratégie du gouvernement fédéral: Stabiliser l'économie – améliorer les possibilités de croissance – consolider les finances publiques

Afin de consolider la reprise, le gouvernement fédéral a proposé, entre autres, un programme d'aide d'urgence destiné à réduire les charges fiscales des citoyens et des entreprises à hauteur d'environ 24 milliards d'euros par an. A côté de ces mesures conjoncturelles il est impératif d'entamer des réformes afin d'améliorer les possibilités de croissance à long terme. Ceci est notamment important dans les domaines de la formation, de la qualification et des technologies d'avenir. Le gouvernement fédéral souhaite donner plus de flexibilité aux citoyens afin de les motiver d'être plus performant. Il réduira les pesanteurs administratives et œuvrera en faveur d'un système fiscal simplifié avec des taux d'imposition moins élevés. Il allégera à cette fin en particulier les charges sur les bas et moyens revenus et introduira un système échelonné pour déterminer le barème de l'impôt sur le revenu afin d'éviter les charges disproportionnées pesant sur les contribuables à faible et moyen revenu. Le nouveau tarif doit entrer en vigueur, dans la mesure du possible, le 1er janvier 2011.

Plus de croissance durable et plus de rigueur budgétaire seront donc essentielles pour couronner les efforts de consolidation de succès. Ainsi, dès 2011, la consolidation des finances publiques conformément à la nouvelle règle en matière de dettes publiques comptera parmi les priorités politiques. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral s'en tient aux « règles d'or » de l'accord de coalition qui comprend, entre autres, une réserve de financement applicable à toutes les mesures prévues par l'accord de coalition.

Garantir le bon fonctionnement des marchés financiers

Le fait que l'octroi de crédits est actuellement en recul s'explique par une baisse de la demande de crédits. Selon le gouvernement fédéral, l'on ne peut pas parler pour cette raison d'une pénurie de crédit globale. Cependant, les entreprises rencontrent plus de difficultés en matière de financement. La reprise économique ne doit pas être menacée par un manque de possibilités de financement. Dans ce contexte, le Fonds économique d'Allemagne s'est avéré, avec son programme de crédit et de garantie, un instrument précieux pour soutenir l'accès des entreprises aux crédits dans la situation actuelle. Ce fonds est régulièrement évalué par le gouvernement fédéral et adapté, le cas échéant, aux besoins actuels.

Ce faisant, il veille à ce que les entreprises ne reçoivent des fonds publics que si elles sont suffisamment stables, une fois la crise passée, pour faire de nouveau face à la concurrence, et si les mesures de soutien n'entraînent pas de distorsions de concurrence au détriment de concurrents potentiels.

En cas de problèmes survenant dans le financement par emprunt, les entreprises auront la possibilité, dès le mois de mars 2010, de s'adresser à un médiateur du crédit. Le médiateur se chargera d'assurer l'accès de petites et moyennes entreprises solvables au crédit en se concertant avec les autorités compétentes des länder pour regrouper les différentes plaintes et en essayant de trouver des solutions viables en coopération avec l'industrie bancaire.

Afin d'améliorer la surveillance des établissements bancaires, le gouvernement fédéral la placera sous la tutelle de la Deutsche Bundesbank. En outre, il mettra en place des mécanismes permettant de stabiliser et de restructurer des établissements bancaires systémiques affaiblis et de résoudre leurs problèmes en minimisant l'impact sur les marchés financiers. Le gouvernement fédéral présentera un projet de loi couvrant des mesures allant de l'intervention précoce avant que l'insolvabilité ne survienne aux mécanismes de liquidation des banques.

Développement et mise en œuvre d'une stratégie de sortie

Prouver de façon crédible que les interventions de l'État sont limitées dans le temps est une condition sine qua non pour le rétablissement du bon fonctionnement des marchés. Le gouvernement fédéral va développer et mettre en place une stratégie de sortie consistante et structurée pour les mesures de stabilisation dès que les marchés financiers, en particulier, sont à nouveau opérationnels.

Dans le cadre de la stratégie de sortie, le gouvernement fédéral convoquera un conseil d'experts qui examinera les interventions de l'État survenues durant et à cause de la crise.